

COMMUNIQUÉ

PARCE QUE LA SANTÉ EST UN BIEN COMMUN,
GARANTI PAR LE PRÉAMBULE DE NOTRE CONSTITUTION,

Nous demandons à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle de s'engager à libérer notre système public de santé du joug de la finance !

LA SANTE N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Depuis les années 1980, au nom de la soit disant « maîtrise des dépenses de santé », les pouvoirs publics ont obligé les hôpitaux à emprunter pour entretenir et maintenir leur patrimoine, qu'il s'agisse du bâti ou des équipements (21,7 milliards d'euros de dettes cumulées selon la Cour des Comptes)

Parallèlement, la mise en place de la tarification à l'activité (T2A), défavorable à l'hôpital public, a fragilisé les établissements et contribué à l'aggravation de la dette.

Plus récemment, les hôpitaux, comme les collectivités locales ont été victimes des emprunts dits « toxiques ».

La combinaison des ces 3 phénomènes (accentuée par la baisse récente des investissements hospitaliers) amène bon nombre d'établissements à une situation d'endettement dont ils pourraient ne jamais se relever, amenant partout, sur le territoire national des restructurations, des regroupements, y compris avec le secteur privé, remettant gravement en cause l'accès aux soins de proximité partout et pour toutes et tous.

C'est pourquoi nous exigeons :

- Un moratoire des dettes cumulées des établissements publics de santé, avec un financement national permettant à tous les hôpitaux de revenir à l'équilibre budgétaire ;
- L'annulation des emprunts toxiques et la création d'une caisse 100% publique d'aide à l'équipement des établissements publics de santé ;

Il s'agit là de mesures d'urgence qui, si elles n'étaient pas prises, amèneraient les établissements publics de santé à un point tel qu'il deviendrait impossible de les voir revenir à leur mission de réponse aux besoins de soins de la population.

C'est toute la politique de santé qui serait alors remise en cause dans notre pays en excluant une majorité de la population de l'accès aux soins.

La santé doit être reconnue comme une mission de service public, totalement exempte de l'obligation de créer des bénéficiaires financiers au profit essentiellement du système bancaire.

Notre système public de santé doit pouvoir accéder au crédit à des taux préférentiels par des organismes publics dont la gestion serait contrôlée démocratiquement, c'est pourquoi nous appelons à la mise en place d'un pôle public financier qui en apportera la garantie à la Nation.

Le 12 avril 2012

Patrick PELLOUX - Loïc DAGUZAN - Michel ANTONY